

Groupe de Travail « Systèmes d'Information »

Relevé de conclusions du 14 décembre 2016

Présents : Eric Rahaingomanana, David Clement, Francine Puig, Bruno Lesueur, Rémy Card, Marc Poussin, Virginie Petrus

Excusés : Fernando Preto, Marc Campodifiori

Rédactrice : Camille Pachot

Ordre du jour :

- Présentation des travaux attendus et calendrier
- Répartition des sous-fonctions SI

Il est attendu du Groupe de Travail « Systèmes d'Information » (GT SI) : d'une part une proposition sur les principes structurants de la fonction SI, et d'autre part un état des lieux dans les deux établissements. Selon un principe de subsidiarité, le GT doit positionner différentes sous-fonctions à un niveau universitaire ou facultaire en s'appuyant d'une grille des fonctions SI, et du mandat établi par le Groupe Pilote « Systèmes d'Information » (GP SI).

Dans un premier temps, les membres du groupe ont émis le souhait de modifier la grille afin d'actualiser les sous-fonctions et activités et spécifier certaines activités pour éviter toute redondance.

Suite à l'étude de la sous-fonction « administration des réseaux », le GT a soulevé un certain nombre de problématiques.

Pour des activités telles que l'« élaboration des réseaux » ou la « gestion de la téléphonie IP », le groupe s'accorde sur le fait que la politique générale doit être décidée au niveau de l'université mais que les particularités locales doivent être prises en compte au niveau facultaire. L'homogénéité est essentielle afin de conserver une politique commune, tout en permettant une flexibilité locale aux facultés.

Concernant l'activité « préparer le financement des réseaux et en assurer la gestion », le groupe préconise un renommage afin de bien distinguer la prise de décision de financement et l'identification des besoins en financement.

Pour d'autres activités telles que la « construction des réseaux », la « maintenance des réseaux » ou l'« administration et la surveillance du fonctionnement du réseau », entre autres, le groupe pose le problème de périmètres des différents projets. En effet, les aspects d'interconnexion – bien qu'une connexion physique existe via le RAP (Réseau Académique Parisien) – devraient être placés à un niveau universitaire dans un souci d'homogénéité. A l'inverse, les projets touchant aux réseaux locaux ou facultaires devraient être laissés aux facultés – voire composantes – selon un cadre défini.

Se pose cependant la question de l'initiateur et de l'impact du projet. Lorsque l'initiateur d'un projet est une faculté mais que son impact se révèle être universitaire, le GT se demande s'il doit y avoir une remontée décisionnelle au niveau de l'université.

Enfin, des questionnements autour de la définition de l'interfacultaire ont été abordés. Dans cette sous-fonction, le GT SI émet l'hypothèse selon laquelle l'interfacultaire pourrait prendre la forme d'une décision universitaire suivie d'une délégation à une ou plusieurs facultés.

Points d'approfondissement :

- Comment seront intégrés les aspects de pédagogie numérique ?
La même question se pose pour la messagerie.
- Doit-on placer les aspects sécuritaires dans chaque sous-fonction ou en faire une sous-fonction à part entière ? Cela peut-il est sous-jacent à la notion d'« administration » ?
La même question se pose pour les aspects financiers.
- Le positionnement d'une activité définit-il un niveau de responsabilité ou un niveau d'affectation ?
- L'initiateur d'un projet en définit-il le positionnement ?

- ✓ Travail sur l'identification des fonctions
- ✓ Poursuite du travail sur le positionnement des sous-fonctions SI